

HOMELIE DE L'ABBE C. GOUYAUD POUR LA QUINQUAGESIME

Mes bien chers frères,

Les spécialistes en rhétorique admirent le lyrisme de cette hymne à la charité de saint Paul, hymne qu'ils qualifient volontiers de pièce d'anthologie. En disant cela, on reste encore à l'extérieur de la substance de ce que dit saint Paul. Et à y regarder de plus près, au lieu de parler de lyrisme et de rhétorique, il vaudrait mieux souligner l'exigence des propos de saint Paul. Saint Paul procède en deux temps. Premièrement il nous montre la nécessité de la charité à partir de la supériorité de cette vertu théologale. Et, dans un deuxième temps, saint Paul se propose de nous décrire, autant que faire se peut, ce qu'est la charité.

Pour ce qui est de la supériorité de la charité, « agapè » en grec, l'amour si vous voulez, saint Paul dit que la charité est d'abord supérieure à ce qu'on appelle les charismes. Les charismes, vous le savez, ce sont des dons extraordinaires dont certaines personnes sont gratifiées en vue du bien commun, de l'utilité publique de l'Eglise. Saint Paul, justement, énumère plusieurs de ces charismes dans la première Lettre aux Corinthiens. Et ici, il reprend certains charismes de la liste, par exemple le parler en langues : la glossolalie, ou encore le charisme de prophétie, qui est d'annoncer des futurs contingents, des choses qui pourraient ne pas se passer, ou encore la foi, non pas la foi théologale mais la foi miraculeuse qui transporte littéralement les montagnes. Voilà ce que sont les charismes : ces dons exceptionnels prodigués en vue du bien commun de l'Eglise. Saint Thomas d'Aquin nous dit que ces charismes correspondent à la « gratia gratis data », la grâce donnée gratuitement, mais non pas à la « gratia gratum faciens », la grâce qui nous rend agréables à Dieu. C'est très puissant, vous savez : nous pouvons être gratifiés des dons les plus extraordinaires, nous ne sommes pas pour autant agréables devant le Seigneur. C'est la grâce sanctifiante, la charité précisément, qui nous rend agréables aux yeux de Dieu. Alors saint Paul peut dire en effet que si nous avons tous les charismes, tous les dons les plus exceptionnels - et nous pouvons étendre tous cela aussi à nos talents, à nos compétences - si nous avons tout cela hors la charité, nous ne sommes, dit-il qu'un « airain qui sonne, un bronze qui retentit ». Si nous avons tous les charismes possibles et imaginables mais que nous n'avons pas la charité,

nous sommes du bruit, du vent et du vide. Du bruit, du vent et du vide. Alors chacun d'entre nous aujourd'hui, actualisant pour lui les propos de saint Paul, doit se demander si, malgré toutes ses compétences exceptionnelles, ses qualités extraordinaires, s'il n'est pas en fin de compte du bruit, du vent et du vide. Saint Paul va encore plus loin. Il dit que si nous avons tout cela mais pas la charité, nous ne sommes rien. Alors chacun d'entre nous doit se demander s'il n'est pas, au fond, du néant, du rien. Oui mes frères nous sommes appelés aujourd'hui à ne pas trop nous prévaloir de nos dons, y compris spirituels, de nos talents, de nos compétences. Est-ce que l'exercice de ces compétences, de ces dons, de ces talents est sous-tendu par la charité ? Sinon, une fois de plus, nous sommes du bruit, du vent, du vide, du néant et du rien. Avec cette hypothèse accablante, nous sommes loin du lyrisme des spécialistes en rhétorique.

Saint Paul montre que la charité, supérieure à l'égard des charismes, l'est également à l'égard des œuvres, et même de l'œuvre de charité ou de miséricorde par excellence : l'aumône. « Quand je distribuerai tout mon bien aux pauvres, si je n'ai pas la charité, cela ne me sert de rien. » Les papes Benoit XVI et François soulignent que l'Eglise n'est pas une ONG, une Organisation Non Gouvernementale. Des représentants d'une œuvre caritative, qui prétend avoir le monopole de la quête de carême, ont dit que leur but était le « vivre ensemble ». Je crois que toutes les associations ont pour but le « vivre ensemble ». Si l'Eglise n'a plus comme but que de promouvoir le « vivre ensemble », alors oui l'Eglise n'est plus qu'une ONG, l'Eglise n'a aucune valeur ajoutée.

Saint Paul poursuit son argumentation en crescendo. La charité supérieure aux charismes, la charité supérieure à la philanthropie et à l'humanitaire, la charité dit-il encore, est supérieure au martyre. Comment est-ce possible ? Le martyre n'est-il pas la traduction par essence de la charité ? Bien entendu, mais ce qui plaît à Dieu dans le martyre, si j'ose dire, ça n'est pas la matérialité d'être occis avec ou sans torture ! Ce qui plaît à Dieu dans le martyre, c'est l'amour préférentiel, c'est un amour du Christ qui prévaut sur l'amour de sa propre vie. Voilà ce qui plaît à Dieu dans le martyre.

La supériorité de la charité se mesure aussi en comparaison de ses deux sœurs que sont les autres vertus théologiques : la foi et l'espérance. « La foi, est-il dit dans l'Epître aux Hébreux, est la substance des réalités qu'on espère, la preuve des biens qu'on ne voit pas. ». Cette foi, donc, s'effacera, s'il plaît à Dieu, devant la vision face à face de l'essence même de Dieu. Et l'espérance cédera la place à la possession même du bien désiré, s'il plaît à Dieu que nous

entrions en possession de ce souverain bien. Alors oui, sous tous ces rapports, la charité est supérieure ; entendez très clairement : elle est absolument indispensable.

Puis, dans la deuxième séquence de cette hymne à la charité, saint Paul va s'attacher à la décrire. Et pour bien entendre ce qu'il nous dit, il faut le comprendre à la lumière de ce que dit saint Jean dans sa première épître : « Deus caritas est », Dieu est charité. Quand saint Paul nous dit que la charité est patiente, longanime, qu'elle n'est pas envieuse, qu'elle excuse toute, qu'elle supporte tout, il s'agit en fait d'un portrait de Dieu. Dieu est patient, Dieu est longanime, Dieu excuse tout, Dieu supporte tout... Il s'agit d'un portrait de Dieu, il s'agit même d'une biographie intime de Jésus. Et, parmi toutes ces qualités, tous ces caractères de la charité, je voudrais n'en retenir qu'une aujourd'hui. Saint Paul nous dit que « la charité ne cherche pas son propre intérêt » « non quaerit quae sua sunt ». La charité ne cherche pas son propre intérêt. Et il n'est pas anodin que la liturgie illustre ce caractère essentiel de la charité par l'annonce de la Passion de Jésus dans l'Évangile. La charité ne cherche pas son propre intérêt. Oui, en effet, entrant dans sa Passion, Jésus n'a pas cherché son propre intérêt. Si on comprend la charité comme le renoncement à toute forme d'autopromotion, la charité implique, de façon essentielle, un décentrement à l'égard de soi-même. Or, qu'est-ce que la Passion, la Passion de Jésus, sinon la dépossession de soi poussée jusqu'au bout ? Voulons-nous savoir si nous sommes mus par la charité ? Posons-nous cette question très simple : par quoi suis-je mû ? Pour quoi ou pour qui est-ce que j'agis ? Pour mon propre intérêt ? Pour moi ?

Tout à l'heure nous chanterons cette hymne à la charité : « L'amour jamais ne passera ». Nous avons vu que la foi et l'espérance passeront, la charité jamais ne passera parce que c'est la charité qui nous fera passer, elle nous fera passer de cette vie à l'autre puisque, selon le mot de saint Jean de la Croix : « au soir cette vie nous serons jugés sur l'amour ». Amen.

15 février 2015

Homélie retranscrite à partir d'un enregistrement.

Si vous souhaitez recevoir l'homélie dominicale par courriel, veuillez le signaler à l'adresse suivante : lbc.dec@free.fr